

Entreprises: accédez au solaire gratuitement

En tant qu'entreprise, il n'est pas toujours aisé de faire le pas et de passer aux énergies renouvelables. Coûteuses, les infrastructures à installer, telles que les panneaux solaires, ne sont ainsi pas accessibles pour tous. Pour changer la donne, PrimeEnergy Cleantech propose un modèle des plus innovants.

En considérant les problématiques écologiques actuelles, il est évident que les entreprises ont une importante carte à jouer. En tant que grandes consommatrices d'énergie, elles peuvent en effet engendrer un impact durable des plus significatifs. Seulement, en raison des coûts encore élevés de certaines infrastructures énergétiques durables, telles que les panneaux solaires notamment, il n'est pas toujours évident pour une entreprise de pouvoir s'impliquer activement en faveur d'une consommation énergétique plus propre, engagée et respectueuse de l'environnement. Pour changer la donne, la société PrimeEnergy Cleantech a élaboré un ingénieux système de contracting.

«Notre idée consiste à installer gratuitement des infrastructures solaires sur les toitures d'exploitations agricoles ou d'acteurs industriels pour

leur revendre le courant produit à des tarifs avantageux par rapport au prix du marché, explique Anna Zambeaux, responsable des relations investisseurs et du marketing. Sans frais, cette démarche permet ainsi à de nombreux acteurs économiques de pouvoir s'engager en faveur du développement durable tout en

accédant à une électricité produite de manière écologique à bas coût.»

Ce système de contracting a déjà séduit la commune genevoise de Meinier, qui a ainsi pu doter la toiture de son centre sportif d'une importante infrastructure photovoltaïque. Exploitants de surfaces agricoles et acteurs industriels

ont aussi pu franchir le pas grâce à cette solution. Prévu pour une durée de 25 ans, ce deal de contracting peut ensuite permettre à l'entreprise occupant le bâtiment de conserver les panneaux solaires sur sa toiture pour continuer de les exploiter.

Ingénieux, ce nouveau type de contrat est rendu possible depuis l'an dernier suite à l'adoption de la nouvelle ordonnance sur l'énergie renouvelable. Celle-ci stipule en effet qu'il n'est désormais plus impératif de passer par les distributeurs industriels principaux pour la vente de courant. Passant toujours par leur réseau, l'électricité peut cependant être fournie directement entre acteurs privés et consommateurs. Ces derniers bénéficient ainsi d'un courant écologique de 16 à 18 centimes le kWh, contre 22 à 25 par l'intermédiaire des distributeurs habituels.



TEXTE THOMAS PFEFFERLÉ

ANNONCE





#nature
#curling
#teambuilding



Centre sportif et culturel



PALLADIUM
de Champéry
Centre National de Sports de Glace

**Votre prochaine sortie
de Team à Champéry,
à l'entrée du Valais**

palladiumdechampery.ch | +41 24 479 05 07 | palladium@champery.ch